



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 Nombre de présents : 17
 Nombre de votants : 23
 Date de convocation : 24/06/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 juin 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le trente juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, DUBOS (a procuration pour M. GOSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. BRUEY, Mmes ULMANN, DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (procurator pour M. DUCASSE), DUBUN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mmes THIEBLIN, DAUGREILH, DARGELOSSE (a procuration pour Mme DEGOS).

Etaient excusés : Mme DEGOS (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme BRUGAT), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), MM. GOSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D
MOTION**

Rapporteur : M. le Maire

**MOTION
«Maintenance du Service Public »
Motion pour le maintien de la 4^{ème} Classe de l'école maternelle
Groupe scolaire Jules Ferry de TARTAS**

Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2015, le Ministère de l'Education Nationale par courrier de M. l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education Nationale des Landes, vient d'informer la Ville de TARTAS, après examen de la situation de l'ensemble des écoles du département, de la fermeture d'une classe à l'école maternelle du Groupe Scolaire Jules FERRY.

TARTAS, commune des Landes, Chef lieu de canton, Ville centrale de la Communauté de communes du Pays Tarusate tient à assurer son soutien aux enseignants et plus largement à l'école publique dans le maintien de cette quatrième classe.

Comme vous le savez, la laïcité à l'école est un des symboles forts de la République et se doit d'être pour nous une volonté affirmée et un enjeu territorial essentiel : la promotion de l'éducation égalitaire de tous les enfants quelles que soient leurs origines et croyances.

Les effectifs de l'école maternelle publique de TARTAS seront légèrement en baisse et ce, malgré une augmentation de la population constatée sur la commune ces dernières années. Il est de notre rôle d'affirmer notre volonté d'accueillir au mieux les enfants et leurs familles sur notre territoire.

Identifiant unique*: 040-214003139-20150630-2015_D_MOTION-DE

Envoyé en préfecture, le 01/07/2015 - 11:50

Reçu en préfecture, le 01/07/2015 - 11:52



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "Landespublic" (TALP)

Aussi, il est important de souligner l'aide précieuse des enseignants de l'école de la République dans ce bon accueil de tous les enfants jusqu'aux plus fragiles. La qualité du travail réalisé jusqu'ici au sein de l'école maternelle a été possible grâce à cet engagement et aux conditions d'enseignement disponibles, à savoir quatre classes. La collaboration de la municipalité avec l'équipe enseignante a permis un soutien aux familles pour une éducation de qualité.

Cette fermeture entraînerait des effectifs d'élèves trop importants par classe et peu adaptés au jeune âge des enfants (2 à 6 ans) ainsi qu'à la prise en compte des spécificités de chaque famille et enfant.

En votant cette fermeture l'éducation nationale méconnaît le principe Républicain d'égalité des chances pour nos jeunes Tarusates, alors même que la commune de TARTAS accueille statistiquement le plus fort pourcentage de population bénéficiaire des minima sociaux du département des Landes.

En conséquence, le Conseil municipal de TARTAS, et sa commission Education Jeunesse Enfance vous propose et vous demande de nous opposer par cette motion à la fermeture de la 4^{ème} classe de maternelle au groupe Scolaire Jules FERRY de TARTAS.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

S'OPPOSE par cette motion à la fermeture de la 4^{ème} classe de maternelle au groupe Scolaire Jules FERRY de TARTAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

